

**ENQUETE PUBLIQUE**

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT ET DU LIVRE 1^{ER} DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT : ARTICLE D.29-7 A D.29-19 ET R.41-6.

Concerne la demande de **MERCIER SASPJ, rue des Ecoles 30 à 5560 MESNIL-SAINT-BLAISE** pour :

- le maintien en activité/régularisation de l'exploitation bovine (270 bovins dont 220 âgés de plus de six mois) ;
- l'extension de celle-ci par la construction et l'exploitation de deux poulaillers (dimensions : 42,18 m x 12,70 m) servant au total à l'hébergement de 13000 poulets de chair sur paille avec parcours extérieur de 1,30 ha, de deux locaux techniques (dimensions : 4,1 m x 3 m), de trois silos tour pour aliments secs de 10 t, de deux citernes de récolte des eaux de nettoyage des poulaillers de 10 m³, d'une citerne à gaz aérienne de 2900 litres et d'un bassin d'orage de 600 m³ ;

Rue des Ecoles 30 à 5560 MESNIL-SAINT-BLAISE.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 04 janvier 2021.

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
24 décembre 2020	04 janvier 2021	Administration communale – Houyet Le 18 janvier 2021 à 16H00	Administration communale de Houyet Service environnement 5560 HOUYET

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service ainsi que le samedi **sur rendez-vous**.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès :

- De la commune de Houyet – service environnement : 082/67.69.68 – patrimoine.envionnement@houyet.be
- Du demandeur
- Du Département des Permis et Autorisations du SPW, Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR au 081-715.300 ou par E-mail rgpe.namur.dpa.dgrane@spw.wallonie.be

A Houyet, le 18 décembre 2020

Pour le Collège :

La Directrice Générale *f.f.*


Sabine SCAILLET.



La Bourgmestre,


Hélène LEBRUN